



Index de l'Égalité Hommes Femmes 2020

TME France

Index de l'Égalité Hommes Femmes 2020

TME France



Chez Tokio Marine HCC (TMHCC), une marque commerciale de Tokio Marine Europe (TME), nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances, à valoriser la diversité et à encourager une culture où chaque employé peut réaliser son plein potentiel, quel que soit son sexe ou son origine.

Index de l'Égalité Hommes Femmes 2020

TME France

- L'Index de l'égalité professionnelle permet de comparer la situation des femmes et des hommes au sein d'une même entreprise.
- Noté sur 100 points, il se calcule à partir de 4 indicateurs (pour les entreprises de moins de 250 salariés).
- Pour l'année 2020, Tokio Marine Europe – France obtient un score de :
 - **63/100**
- Cet indicateur se décompose de la façon suivante :
- Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 8 / 40
- Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : 35 / 35
- Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15 / 15
- Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5 / 10

- Nous nous engageons à aider les femmes à développer leur carrière au sein de notre organisation et notre programme EWIL (Elevating Women in Leadership) verra sa deuxième session s'ouvrir en 2021. Ce programme, par ses enseignements multiples, vise à accélérer le développement des femmes dirigeantes et créer un vivier de femmes qui inspirent, pilotent la performance et assument les futurs rôles de direction.
- A compter de 2021, des indicateurs seront définis et pilotés, en matière de recrutement, visant à garantir une équité de traitement
- TME France réaffirme régulièrement ses engagements en matière de non-discrimination auprès de l'ensemble de ses collaborateurs et les a notamment réitérés en 2020 dans son guide de gestion de la performance : "Aucune discrimination n'est acceptable et acceptée. Sont interdites les discriminations directes ou indirectes en matière de rémunération fondées sur le sexe (égalité hommes/femmes) ou sur des critères tenant à la personne (ex. : français/étrangers) ou au comportement (ex. : appartenance syndicale).".
- TME France va bientôt ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux afin de se fixer des objectifs afin d'améliorer son Index.



TOKIO MARINE

HCC

